

La CGPC recense les défis des Cif

ASSOCIATION La réglementation, les regroupements, le recrutement font partie des thèmes que Jean-Pierre Rondeau, vice-président de l'association, met en avant.

Lors de la 10^e convention de l'association des conseils en gestion de patrimoine certifiés (CGPC), Jean-Pierre Rondeau, le vice-président, a rappelé les défis auxquels la profession est confrontée actuellement.

Résister à l'appétit de certains

Et d'abord survivre à une réglementation « bâclée, brouillonne, incomplète, inique, diversement interprétable, donc source de contentieux ». L'essentiel des réprimandes concerne le statut de conseiller en investissements financiers (Cif) et sa coexistence avec celui de démarcheur, puis avec la

directive sur les marchés d'instruments financiers (Mif). Selon Jean-Pierre Rondeau, la profession « attend encore la réglementation du vrai métier de CGP ».

Autre défi à relever : « Résister à la crise des "subprimes", même si c'est plutôt une opportunité pour les CGPI, car les clients mécontents des gros établissements bancaires font davantage appel à nous. » La profession doit aussi faire face au tassement des commissions et, selon Jean-Pierre Ron-

La profession « attend encore la réglementation du vrai métier de CGP ».

deau, « ne pas être tentée de sur vendre des produits chargés, risqués et mal maîtrisés ». Mais aussi lutter contre l'appétit et l'interventionnisme de certains partenaires. Le déve-

loppement des franchises et regroupements pourrait, à terme, « entacher notre image d'indépendants ». Enfin, Jean-Pierre Rondeau a évoqué la difficulté de trouver un bon assistant administratif. Il n'a pas hésité à interpeller les formateurs sur le sujet et à leur proposer de créer un cursus. ●

CAROLINE DUPUY